

Consulats généraux de France au Maroc

Service des Visas

DOCUMENTS A PRODUIRE

DEMANDE DE VISA DE COURT SEJOUR VISITE FAMILIALE

Recommandations:

Documents ou photocopies manquants = dossier incomplet = risque élevé de refus de visa Tous les documents sont à présenter en originaux, accompagnés d'un jeu complet de photocopies.

Tous les documents doivent être en Français ou accompagnés d'une traduction officielle dans cette langue

Votre dossier doit être présenté dans l'ordre exact présenté ci-dessous sous peine de non recevabilité

- Un formulaire (à télécharger à partir du site) de demande de visa de court séjour dûment renseigné recto/verso, daté et signé
- Deux photos récentes aux normes sur fond clair
- □ passeport (validité de **3 mois minimum après la date d'expiration du visa demandé**) devant comporter obligatoirement 2 pages vierges de tout cachet accompagné de la photocopie de la page d'identité et des visas Schengen précédents
- □ Justificatifs concernant la situation personnelle
 - ✓ **Pour les personnes mariées** : acte de mariage original et sa traduction en Français
 - ✓ Pour les enfants mineurs/étudiants : copie d'acte de naissance traduit en français ou du livret de famille prouvant la filiation + autorisation de sortie du territoire pour les mineurs signée par les parents + certificat de scolarité ou inscription universitaire en cours ou réinscription pour la prochaine rentrée scolaire
- □ Justificatifs de la situation socioprofessionnelle et des ressources

Pour les salariés :

- ✓ certificat de travail précisant les fonctions exercées, la date d'embauche et le salaire mensuel
- √ 3 derniers bulletins de salaire
- ✓ récapitulatif de carrière délivré par la CNSS
- √ 3 derniers relevés bancaires (compte courant + compte épargne s'il y a lieu)

Pour les commerçants :

- √ inscription au Registre du Commerce
- ✓ statuts de la société
- ✓ quittance de patente de l'année en cours
- √ 3 derniers relevés bancaires (compte personnel + compte de l'entreprise)

Pour les professions libérales :

- ✓ carte de l'ordre ou carte professionnelle de l'année en cours
- ✓ quittance de patente de l'année en cours
- √ 3 derniers relevés bancaires (compte personnel + compte professionnel)

Pour les retraités et les personnes sans activité professionnelle :

- ✓ Justificatifs récents de pension (CNSS, CIMR) et/ou de rentes
- √ 3 derniers relevés bancaires Et/ou
- ✓ Attestation de charge signée d'un parent, du conjoint ou d'un enfant au Maroc
- ✓ Justificatifs des ressources de la personne assurant la prise en charge (voir ci-dessus)

Pour les enfants mineurs/étudiants:

- ✓ Attestation de prise en charge d'un parent
- ✓ Justificatifs des ressources de la personne assurant la prise en charge (voir ci-dessus)

□ JUSTIFICATION DE L'HEBERGEMENT

- ✓ attestation d'accueil délivrée par la mairie (en original)
- ✓ ou réservation d'hôtel confirmée par télécopie pour les demandeurs qui ne sont pris en charge en France
- ✓ le cas échéant un titre de propriété ou un bail de location ou tout justificatif de la possession ou de la location d'un logement en France (taxe d'habitation)
- □ ASSURANCE MEDICALE INTERNATIONALE SOINS/RAPATRIEMENT couvrant les éventuels soins médicaux d'urgence et/ou soins d'hospitalisation d'urgence d'un montant minimum de garantie de 30 000 €, ainsi que les frais de rapatriement pour toute la durée du séjour dans tout l'Espace Schengen.

Cette liste n'est pas exhaustive: d'autres justificatifs peuvent être demandés le cas échéant. Vous pouvez également présenter tout élément susceptible d'aider à l'instruction de votre dossier.